

Séance du Conseil de Ville du 26.04.2021

Motion

Plan d'aménagement local « Delémont, Cap sur 2030 » un bilan

En mai 2017 la population a accepté le plan d'aménagement local « Delémont Cap sur 2030 ». Cela fait près de 4 ans qu'il est en vigueur, soit au tiers-temps avant le cap de 2030.

Si l'on se balade en ville on a le sentiment de n'avoir jamais vu autant d'enseignes de commerces vides. Place de la gare et avenue de la gare notamment.

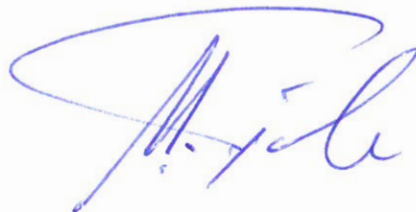
Non seulement les commerçants quittent Delémont, mais ceux qui ont envie de venir s'y installer n'y viennent finalement pas et préfèrent se rendre dans les communes voisines et ce après analyse du marché.

Un des éléments qui est souvent cité est le manque de places de parcs. Il y a en peut-être d'autres.

En l'absence ou avec des places de parc éloignées de nombreux petits commerces sont préférentiellement par rapport aux grandes surfaces qui ont leurs propres parkings.

On va nous dire qu'il faut éduquer la population pour qu'elle se déplace plus à pied. Pourquoi pas, mais qui paye l'éducation ? Ce sont entre autres les commerçants qui souffrent, avec une chute importante de leur chiffre d'affaire. Qu'ont-ils comme solutions ? Aller s'établir dans les villages de la couronne. Conséquence ? Hausse globale du trafic.

Sans vouloir remettre tout le concept de l'aménagement du territoire, nous demandons au Conseil communal d'établir un bilan objectif et critique sur la situation actuelle et d'informer le Conseil de ville afin de permettre de corriger la situation si besoin il y a.



Le groupe PLRD
Pierre Chetelat

